

Le feuillet intendance passe au **100 % dématérialisé**

Pourquoi ce changement ?

- Une démarche plus simple et plus rapide
- Des informations sécurisées
- Moins de documents perdus
- Un engagement écologique concret



Ce que vous devez faire ?

- Complétez le feuillet Intendance en ligne
- Validez la démarche
- **A effectuer au plus tard le vendredi 28 Août 2026**



Où se connecter ?

Rendez-vous sur démarches simplifiées:

<https://demarche.numerique.gouv.fr/comencer/fiche-intendance-lgm-arras>

- Créez votre compte
- Saisissez la démarche
- Suivez le traitement de votre demande



Besoin d'aide ?

Retrouvez notre "Pas à pas" sur le site internet

<https://lyceeguymollet.fr/>

Dans la rubrique "La vie au lycée", puis "Restauration scolaire"

